

## Les Déchets

La collecte des déchets ménagers est assurée par la communauté urbaine de Dunkerque. On distingue trois collectes : les déchets recyclables à mettre dans la poubelle bleue (papier, carton, bouteilles en plastique, hors verre), les déchets non recyclables dans la poubelle marron (déchets de cuisine) et enfin, les déchets organiques, dans la poubelle verte (feuilles, herbes).

Des points de collecte volontaire sont mis en place sur la commune pour le verre, 4 au total : sur la place du village (côté pharmacie), à la salle polyvalente, à l'intersection des rues Lilas et Œillets et en zone industrielle. Le verre est à déposer entre 8h00 et 20h00 afin de ne pas produire de nuisances aux riverains proches.

Pour tous renseignements, remplacement ou réparation des containers, contactez la communauté urbaine de Dunkerque service collecte des déchets

Tél. 03 28 51 97 60

N°vert (gratuit) 0800 224 557

Jours de collecte: Jours ouvrés et jours fériés (sauf le 1 Mai)

Mercredi ☐ poubelle bleue

Jeudi ☐ poubelle marron

Vendredi ☐ poubelle verte

Possibilité d'obtenir un composteur ☐ renseignements en Mairie

### DECHETTERIE.

Toutes les déchetteries de la zone communautaire sont accessibles (Gravelines, Petite Synthe, Rosendael, Bray dunes)

La plus proche : Déchetterie, zone industrielle de Petite-Synthe Rue Georges-Vancauwenberghe Tél. 03 28 61 72 31

Horaires d'été (du 1er lundi de mars au dernier dimanche d'octobre) :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et de 13h45-18h30

Dimanche et jours fériés : 8h30-12h15

Le reste de l'année : mêmes horaires mais fermeture à 17h30 du lundi au samedi.